



Covoiturage

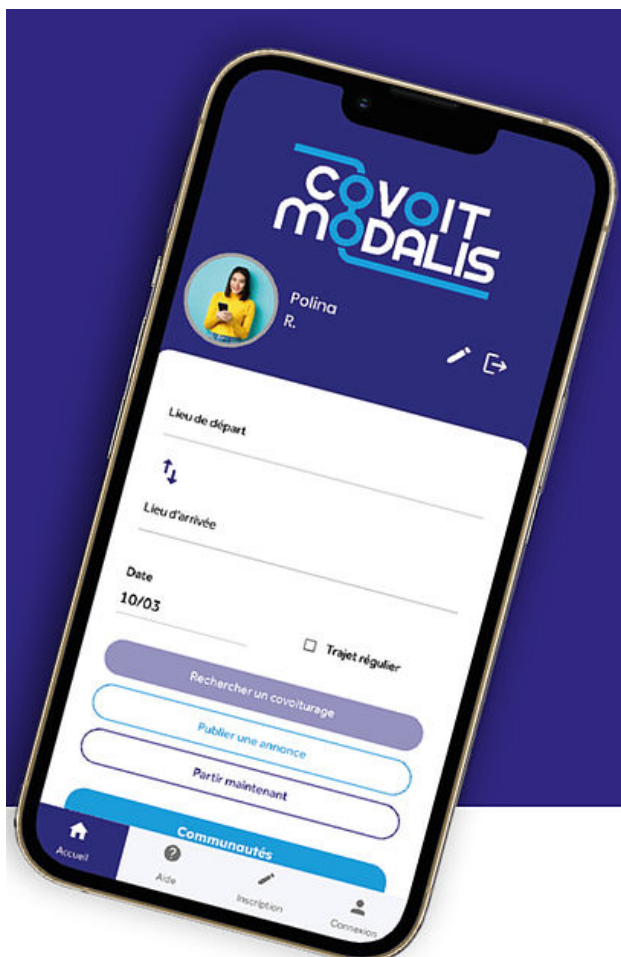
Le covoiturage est une démarche éco-responsable permettant des économies pour les passagers et des avantages pour les conducteurs.

Afin d'encourager l'utilisation du covoiturage, Limoges Métropole propose deux plateformes de covoiturage : *Covoit Modalis* et *Covoit'LiM*.

Covoit Modalis

Covoit Modalis est la plateforme de covoiturage du quotidien : pour les trajets domicile-travail, domicile - études ou domicile - loisirs. L'objectif de ce nouveau service est d'accompagner l'essor de cette pratique et créer des communautés de covoitureurs partout sur le territoire.

Covoit Modalis (<https://covoitmodalis.fr/>) est une **plateforme de covoiturage publique et sans commission pilotée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités**, (<https://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr/>) le syndicat mixte des mobilités en Nouvelle-Aquitaine sur laquelle les utilisateurs peuvent rechercher et proposer des trajets partagés de courte et moyenne distances pour organiser leurs mobilités du quotidien, par exemple entre leur domicile et leur lieu de travail ou encore pour leurs loisirs.



Les petits trajets font les grands amis

Covoiturez au quotidien avec Covoit Modalis et rencontrez les membres de votre communauté.

Covoit Modalis, plateforme publique de covoiturage sans commission proposée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités.

 Télécharger dans l'App Store

 Disponible sur Google Play

 NOUVELLE-AQUITAINE
MOBILITES

 Limoges
Métropole
Communauté urbaine

En accès grand public pour l'ensemble des habitants de Nouvelle-Aquitaine, le montant payé par le(s) passager(s) revient donc entièrement au conducteur, car sans commission. La plateforme est accessible à tous, que ce soit pour vos trajets occasionnels ou réguliers sans commission. Vous pourrez également rejoindre une ou plusieurs communautés de covoitureurs en fonction de vos besoins.

Covoiturer grâce aux communautés

Des communautés d'utilisateurs ayant un intérêt commun peuvent être créées.

- Elles permettent par exemple de regrouper les salariés d'une même entreprise, d'une zone d'activités, les personnes fréquentant la même salle de sport ou encore les habitants d'une commune.

Pour rejoindre une communauté, il suffit de se rendre sur l'onglet « Voir les communautés » de la plateforme. Après avoir été intégré dans une communauté, il est possible de proposer un trajet régulier ou occasionnel, ou bien d'en rechercher.

L'application Covoit Modalis sur votre mobile

L'appli Covoit Modalis, c'est l'appli du covoiturage local avec Nouvelle-Aquitaine Mobilités.



Covoit Modalis et *Modalis* (nouveau service entré en vigueur en janvier 2025 pour utiliser les transports en commun du territoire) sont deux plateformes distinctes gérées par NAM. (<https://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr/>) Il est donc nécessaire de créer un compte spécifique pour utiliser Covoit Modalis.

Covoit'LiM, la nouvelle appli de covoiturage

Limoges Métropole a lancé une expérimentation de nouvelle plateforme de covoiturage numérique avec l'opérateur spécialisé KAROS, depuis le mois de décembre 2025 pour une durée de 8 mois, une seconde offre venant compléter la plateforme régionale Covoit Modalis (<https://covoitmodalis.fr/>) déployée en janvier 2025 sur le territoire.





KAROS (<https://www.karos.fr/>) a développé une plateforme de covoiturage à l'échelle nationale permettant à la fois de rechercher et de proposer des covoiturages sur de courtes et de moyennes distances afin d'organiser des trajets du quotidien.

Cette plateforme décline son offre en proposant un service dédié pour chaque territoire qui y adhère. Ainsi, le service intitulé **Covoit'LIM** est dédié au territoire de Limoges Métropole et permet de mettre en relation des covoitureurs à la recherche d'un trajet ou en proposant un.

Le fonctionnement

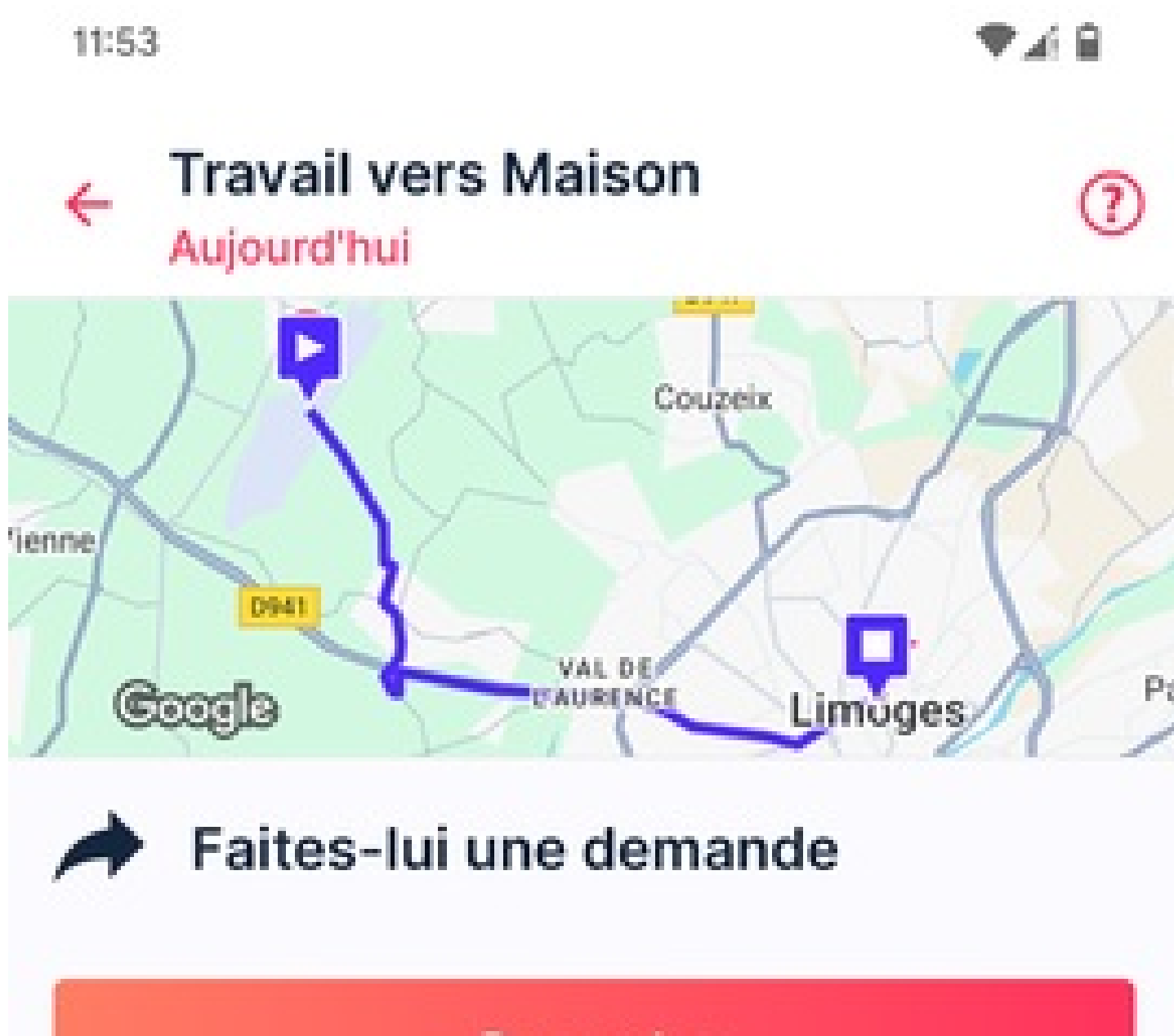
Karos animera des actions de promotion auprès du public et des acteurs du territoire et distribuera les incitations financières de Limoges Métropole comme suit :

2 € par trajet et par passager seront versés au conducteur :

- > 0,50 € par le passager
- > 1,50 € par Limoges Métropole.

Pour les trajets au-delà de 20 km, le passager versera 0,10 € supplémentaires par kilomètre au conducteur. La participation de Limoges Métropole restera la même.

Exemple : pour un trajet depuis Bessines-sur-Gartempe jusqu'à Limoges, il y a 36 km. Ainsi, le passager du covoiturage règlera 2,10 € soit 0,50 € + (0,10 € x 16) et le conducteur percevra 3,60 € (2 € + 1,60 €).



Demander

Récap'

Itinéraire

Ma participation

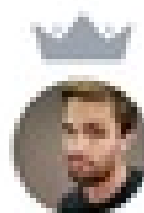
0,50 €

Mon rôle

Passager



Avec



Novice

Angelo B.

Trajets en commun

7 trajets

Discuter



Voiture

0/3



Profiter de l'offre Karos

Afin de profiter pleinement de la plateforme de covoiturage, il faut tout d'abord créer un compte en téléchargeant l'**application KAROS** (<https://www.karos.fr/>) et en s'inscrivant sur le service **Covoit'LiM**.

L'utilisateur doit renseigner le plus d'éléments possible et indiquer :

- 1. Son rôle sur la plateforme : conducteur, passager ou alternant.**
- 2. Les adresses de domicile et de travail ainsi que les horaires de trajet.**

La plateforme se charge de proposer automatiquement des trajets selon les lieux enregistrés sur le profil de l'utilisateur.
